Copie à la Division des affaires politiques du Département politiques pour son information. 7/1.



## AMBASSADE DE SUISSE EN GRÈCE

ATHÈNESLe 15 juillet 1969 Téléphones 610 748, 610 753 Rue Scoufa 49

551.31.sd. - P/jg

Pef. s.C.41. 107,2.2. (6)

A la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique

Berne

Ecole d'horlogerie d'Athènes

Monsieur l'Ambassadeur,

Faisant suite à ma lettre du 13 juin 1969, je porte à votre connaissance que j'ai assisté, le 25 du même mois, à la cérémonie de remise des diplômes aux huit élèves de la première promotion de l'Ecole d'horlogerie d'Athènes.

J'ai profité de cette occasion pour visiter les locaux qui m'ent laissé une excellente impression quant à leur tenue, comme d'ailleurs la façon dont est dirigé cet établissement.

Tant au cours de cette manifestation officielle que lors des entretiens que j'ai eux avant et après celle-ci, les représentants du ministère de l'Education nationale et de la mairie d'Hymittos, où l'Ecole a son siège, ainsi que les horlogers athéniens n'ont pas ménagé éloges et remerciements à l'égard de la Suisse pour ce nouveau geste de solidarité envers la Grèce.

Il est intéressant de mentionner qu'à plusieurs reprises, mes interlocuteurs ont relevé le fait que cette Ecole ne se bornait pas à ne former que des horlogers, mais également des techniciens de précision en général, tout en leur insufflant la manière suisse de travailler.

Je vous laisse le soin de communiquer ce qui précède aux milieux suisses intéressés (i.e. : Fédération horlogère, Ebauches S.A., etc).

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse

at

